



CONGO (REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE)

Numéros utiles

Numéros utiles

Ambassade de France à Kinshasa - 97, avenue du Tchad, Gombe

Tél : *ne pas faire le 0 après le code pays si l'appel est passé depuis l'étranger*

- ▶ Standard de l'Ambassade numéro national [00 243] 081 555 99 99
- ▶ Permanence sécurité de l'Ambassade numéro national [00 243] 081 084 31 29

Consul honoraire de France à Lubumbashi : M. Georges Forrest

- ▶ Contact : Donatien KIBOKO, Agent consulaire
- Téléphones : [00 243] 099 701 21 67 ou [00 243] 099 704 18 00
- mél : donatkiboko@yahoo.fr

Consul honoraire de France à Bukavu : M. Ghislain de Candolle

- ▶ Tel : numéro national [00 243] 081 737 48 20

Adresses des [représentations diplomatiques et consulaires françaises à l'étranger](#) (sur le site de la Maison des Français de l'étranger).

Dernière Minute

Dernière mise à jour : 21 avril 2009.

- ▶ **Une grande prudence s'impose pour tout déplacement dans l'est de la RDC.** Les expatriés résidant dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et des districts de l'Ituri et du Haut-Uele dans la province orientale sont invités à limiter leurs déplacements au strict minimum et à organiser leur sécurité dans leurs lieux de vie tout en ayant recours aux professionnels du gardiennage et de la sécurité.
- ▶ Il est conseillé aux personnes désirant se rendre en RDC d'être à jour au regard de la **vaccination obligatoire contre la fièvre jaune. La vaccination anti-typhoïdique est par ailleurs vivement recommandée.** Il est également fortement recommandé d'adopter des mesures de prévention afin de se prémunir de la **malaria** (médication adéquate, moustiquaire et tenue vestimentaire adaptée).

Sécurité

Les voyages autres que professionnels sont fortement déconseillés dans le pays. Une forte insécurité subsistant toutefois à l'Est, en particulier en Ituri et dans les Kivus, il reste formellement déconseillé de s'y rendre dans tous les cas.

Il est recommandé aux voyageurs français de passage souhaitant maintenir en tout état de cause leur déplacement en RDC de se présenter au service consulaire pour y communiquer leurs coordonnées. Il est possible d'y laisser son passeport en dépôt et de circuler avec une copie certifiée conforme par l'ambassade, ce qui évite le risque de vol ou de confiscation abusive par un service de police mal intentionné.

Dans les villes, des mesures de sécurité élémentaires sont à respecter : éviter de se déplacer seul, en particulier la nuit, et se méfier notamment des faux contrôles de police. Une prudence particulière est recommandée aux femmes.

Les déplacements à l'intérieur du pays par route sont difficiles : les axes routiers étant peu praticables et peu sûrs, y compris l'axe Kinshasa - Matadi, il faut éviter de rouler de nuit. Le transport par train est très aléatoire. Les principales villes sont desservies par avion depuis Kinshasa, par de petites compagnies locales non conformes aux normes IATA.

Image et carte du pays



Les régions indiquées en rouge sont formellement déconseillées.

Transports

Infrastructure routière

Infrastructure très dégradée dans les provinces entourant Kinshasa. Vers Kikwit, la RN 1 est en bon état sur 150 kms. Vers Matadi, les 150 premiers kms sont en bon état ; au-delà, les travaux de réhabilitation sont en cours. Une journée est nécessaire pour faire le trajet entre Kinshasa et Matadi, davantage en saison des pluies en l'état actuel de la chaussée.

Des travaux ont amélioré la circulation routière au cœur des Kasai. Au Katanga, la route est en bon état entre Likassi et la frontière zambienne mais il faut une journée pour se rendre de Lubumbashi à Kolwezi.

Les tracasseries de multiples contrôles administratifs ont largement disparu. Mais restent les carences médicales en cas d'accident et la couverture des risques par l'unique compagnie d'assurance est des plus problématique.

Dans tous les cas, l'usage d'un véhicule 4x4 est impératif.

Il est possible de louer des voitures à Kinshasa.

Réseau ferroviaire

Deux liaisons hebdomadaires pour voyageurs sont assurées entre Kinshasa et Matadi (de l'ordre de 12 heures).

Le trafic ferroviaire entre Ilebo (point de rupture de charge entre le trafic fluvial en provenance de Kinshasa et le réseau ferroviaire de la SNCC) et le Katanga via Kananga au Kasai occidental est rétabli.

Par contre, les liaisons de Kamina (Katanga) vers Kindu (Maniema) et Kalemie (nord Katanga sur les rives du lac Tanganyika) sont interrompues. Jusqu'ici, l'installation à Kindu de la Mission des Nations Unies au Congo (MONUC) n'a pas permis de rétablir ces liaisons comme prévu.

Transport aérien

Liaisons internationales et régionales

Les liaisons aériennes avec l'Europe sont rétablies à une fréquence quasi journalière toutes compagnies confondues :

- ▶ Air France assure quatre vols hebdomadaires entre Roissy-CDG et Kinshasa-N'Djili, les mardi, jeudi, samedi et dimanche. On notera que deux autres vols peuvent être empruntés au départ de Brazzaville (ce qui impose les formalités de police au beach et à l'aéroport).
- ▶ SN Brussels Airlines a pris la succession de la Sabena et assure sept vols hebdomadaires sur Bruxelles (correspondances possibles sur Paris et province et possibilité de prendre le TGV).
- ▶ La compagnie SAA a repris ses activités entre Kinshasa et Johannesburg et assure des correspondances sur l'Europe et le reste du monde.
- ▶ Kenya Airways assure des liaisons vers Kinshasa avec possibilité de connexion (avec rupture de charge) vers Paris. Nairobi, Luanda, Pointe-Noire sont aussi des destinations régulières au départ de Kinshasa.
- ▶ Royal Air Maroc et Emirates ont ouvert des lignes avec connexion vers l'Europe à la fin de l'année 2007.

Liaisons intérieures

Plusieurs compagnies privées assurent les liaisons aériennes entre les principales villes du pays par moyens et petits porteurs : Matadi, Lubumbashi, Mbuji Mayi, Kananga, Tshikapa, Mbandaka, Kikwit. Il n'existe aucune liaison régulière entre Kinshasa et les villes de Kisangani, Goma, Bukavu, Kindu sauf entre Kinshasa et Beni.

La flotte des nombreuses compagnies congolaises est souvent ancienne, diversement entretenue au regard des normes internationales et, semble-t-il, parfois dépourvue d'assurances.

On notera que les avions de la MONUC effectuent depuis quelques mois des vols réguliers (non commerciaux) sur l'ensemble du territoire. Ils bénéficient notamment à l'action humanitaire.

Entrée / Séjour

Passeport en cours de validité.

Visa réglementaire de 90 jours obtenu auprès de l'ambassade de RDC à Paris avant le départ. Il est vivement déconseillé de se présenter à un poste frontière démuné d'un visa d'entrée.

Les entrées se font par l'aéroport de Kinshasa N'Djili, le beach Ngoliba de Kinshasa relié à Brazzaville, l'aéroport de Lubumbashi.

Carnet de santé : vaccination obligatoire contre la fièvre jaune.

Pour de plus amples informations, prendre l'attache de la section consulaire de l'Ambassade de la République Démocratique du Congo à Paris 32 cours Albert 1er - 75008 Paris - Tél: 01.42.25.57.50

Santé

La situation sanitaire et le niveau d'hygiène de la RDC font de ce pays une destination potentiellement à risque pour le voyageur, ce qui suppose qu'il respecte les règles de prudence suivantes :

Avant le départ : Consultez votre médecin (éventuellement votre dentiste) et souscrivez un contrat d'assurance couvrant les frais médicaux le rapatriement sanitaire.

Paludisme (malaria) : classification en zone 3. Maladie parasitaire transmise par les piqûres de moustiques qui impose le recours à des mesures de protection individuelle (sprays, crèmes, diffuseurs électriques, moustiquaires...). A ces mesures doit s'ajouter un traitement médicamenteux adapté à chaque individu : il convient de s'adresser à votre médecin habituel ou à un centre de conseils aux voyageurs. Le traitement devra être poursuivi après le retour en France pour une durée variable selon le produit utilisé. Durant votre séjour et durant les deux mois qui suivent votre retour, en cas de fièvre, un avis médical doit être pris rapidement pour mettre en œuvre dès que possible un traitement antipaludique éventuel.

Vaccinations :

- ▶ La vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire (à pratiquer dans un centre de vaccinations agréé).
- ▶ La mise à jour de la vaccination diphtérie-tétanos-poliomyélite est recommandée.
- ▶ Autres vaccinations conseillées : fièvre typhoïde, hépatites virales A et B et méningite à méningocoque A + C.
- ▶ La vaccination contre la rage peut également être proposée dans certains cas. Demandez conseil à votre médecin ou à un centre de vaccinations internationales.

Hygiène alimentaire (prévention de la diarrhée du voyageur et du choléra) :

- ▶ Il est conseillé de ne pas boire l'eau du robinet : préférez les eaux en bouteilles capsulées. A défaut, consommez de l'eau filtrée, bouillie et décontaminée.
- ▶ Evitez l'ingestion de glaçons, de jus de fruits frais, de légumes crus et de fruits non pelés.
- ▶ Evitez la consommation d'aliments (poisson, viande, volaille, lait) insuffisamment cuits.
- ▶ Veillez à un lavage régulier et soigneux des mains avant chaque repas. Lors de la consommation dans les bars ou les restaurants, veillez à ce que les boissons gazeuses soient ouvertes à votre table.

Le choléra dans la région du Katanga est endémique. Incidence non négligeable de la fièvre typhoïde dans la banlieue de Kinshasa (vaccination indispensable).

Sida :

Prévalence non négligeable du VIH - sida. Toute mesure de prévention est indispensable.

Quelques règles simples :

- ▶ évitez les baignades dans les eaux stagnantes (risque d'infection parasitaire).
- ▶ évitez de marcher pieds nus sur le sable et les sols humides.
- ▶ ne caressez pas les animaux que vous rencontrez.
- ▶ veillez à votre sécurité routière (port de la ceinture de sécurité en automobile ou du casque en moto).
- ▶ ne consommez jamais de médicaments achetés dans la rue. Emportez dans vos bagages les médicaments dont vous pourriez avoir besoin.
- ▶ certains parasites pouvant se déposer sur les vêtements (ver de Cayor), il est préférable d'éviter de s'étendre à même le sol et conseillé de repasser au fer chaud le linge séché à l'extérieur ou confié au pressing, afin de tuer les œufs qui pourraient s'y déposer.

Autres risques identifiés :

Des foyers reconnus de peste ont été localisés en Ituri (nord-est du pays) dans le secteur de l'axe Bunia/Lotho.

Recours sanitaires :

Les hôpitaux publics en province comme dans la capitale, très délabrés et aux équipements obsolètes, en général dépourvus de tout médicament, sont rarement à même de dispenser des soins de qualité. Cependant des praticiens généralistes et spécialistes de bon niveau, regroupés pour la plupart à Kinshasa ou Lubumbashi, exercent aussi dans le secteur privé, au sein de cliniques dont quelques unes se rapprochent du standard européen. Enfin on peut avoir recours, du moins à Kinshasa, à des laboratoires d'analyse médicales, des cabinets dentaires et des pharmacies fiables. Toutes les prestations sont payables d'avance.

Numéros utiles

A Kinshasa, quatre centres hospitaliers, dirigés par des ressortissants européens, sont plus particulièrement fréquentés par la communauté expatriée :

Le CMK (Centre médical de Kinshasa), 168 avenue Wagenia et rue du Commerce. Tel INTERNATIONAL 00 (243) 89 89 50 300

Le CPU (Centre privé d'urgence), implanté dans les locaux du CMK rue du Commerce, il dispose du meilleur plateau technique d'urgence de la ville. Ce centre fonctionnant uniquement sur abonnement, il est recommandé à nos ressortissants résidant à Kinshasa de s'y abonner. Les membres de passage des familles abonnées peuvent adhérer pour la durée de leur séjour. Tel INTERNATIONAL 00 (243) 89 89 50 302 ou NATIONAL 089 89 50 301.

La clinique du Dr LELO, gérée par un médecin français expatrié : le Dr Chantal LELO DI YANIKA, 15 avenue Kasai Barumbu. Tel 00 (243) 99 82 45 339 et 00 (243) 99 97 62 900 ou NATIONAL 099 82 45 339 et 099 97 62 900.

Le centre médical de Monkole, dirigé par le Dr Yannick VINCEDEAU, 4804 avenue Ngafani, Kinshasa - Mont Ngafula. Tel INTERNATIONAL 00 (243) 89 24 426 ou NATIONAL 089 89 24 426. Ce centre, animé par une ONG française, a bénéficié de l'appui de la coopération française et offre des prestations de qualité au regard des critères locaux.

Pour de plus amples renseignements, consultez les sites Internet suivants :

Le site du ministère de la Santé : www.sante.gouv.fr

Le site interministériel relatif à la grippe aviaire : www.grippeaviaire.gouv.fr

Les recommandations de l'Institut de veille sanitaire en 2007 pour les voyageurs : http://www.invs.sante.fr/beh/2007/24/beh_24_2007.pdf

Les informations actualisées de l'Institut de veille sanitaire : www.invs.sante.fr

Le site du CIMED : www.cimed.org

Le site de l'organisation mondiale de la santé : www.who.int (anglais et français)

Le site de l'Institut Pasteur de Paris : www.pasteur.fr ou de Lille : www.pasteur-lille.fr _

Compléments

Télécommunications :

Les principaux opérateurs et fournisseurs sont :

- ▶ ZAIN (préf 099)
- ▶ VODACOM (préf 081)
- ▶ TIGO (PREF 089),
- ▶ CCT (PREF 084 et 085).

Les réseaux sont interconnectés mais la couverture hertzienne est inégale. Les liaisons téléphoniques avec la France fonctionnent en règle générale, ainsi que les liaisons internet.

Règlement des dépenses :

En règle générale, il est impossible d'effectuer des règlements par carte bancaire en RDC, sauf dans les hôtels de catégorie la plus élevée (Grand hôtel de Kinshasa et Memling) ou l'agence Air France.

Les voyageurs peuvent utiliser le dollar américain pour effectuer des paiements (hôtels, restaurants, commerces divers qui les acceptent sans difficulté) ou pour acheter des Francs congolais auprès de nombreux changeurs. Il convient donc de se munir de dollars pour se rendre en RDC. L'euro commence à être utilisé. Le CFA y est inconnu, sauf dans la province de l'Equateur, proche de la RCA.

A noter, en cas de nécessité, l'existence de plusieurs correspondants de Western Union qui permet de recevoir des mandats dans des délais courts (guichet de la BCDC, filiale de la Belgoise).

Le Ministère des Affaires étrangères et européennes ne peut, en aucun cas, être tenu responsable d'incidents qui pourraient survenir pendant un voyage. Les informations contenues dans les pages du site internet sont susceptibles de modification et sont données à titre indicatif. En outre, il est rappelé qu'aucune région du monde ni aucun pays ne peuvent être considérés comme étant à l'abri du risque terroriste.